

RAPPORT D'ACTIVITE

du Pôle Politique scientifique

2019

Table des matières

I. Présentation du Pôle	3
II. Fréquence des réunions	6
III. Les avis rendus	6
IV. Auditions	7
V. Travaux et réflexions	8
VI. Représentations	9

I. Présentation du Pôle

Le décret du 16 février 2017 portant rationalisation de la fonction consultative met en place le Pôle Politique Scientifique.

Il est chargé des missions suivantes, soit d'initiative soit à la demande du Gouvernement :

1. remettre des avis concernant la politique scientifique portant, d'une part, sur les notes d'orientation du Gouvernement et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets et d'arrêtés ayant une portée réglementaire ;
2. proposer les moyens à mettre en œuvre en vue de favoriser le développement et la coordination efficace des activités de recherche scientifique et technologique, tant dans le secteur économique que dans le secteur académique et ce, en rapport avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la Région ;
3. formuler, pour l'élaboration du budget de la Région, des suggestions concernant le financement de la politique scientifique ;
4. conseiller le Gouvernement concernant la participation de la Région aux activités de recherche scientifique et technologique nationales, interrégionales et internationales ;
5. évaluer tous les deux ans la politique scientifique de la Région ;
6. rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci ;
7. faire au Gouvernement toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Secrétariat du Pôle Politique Scientifique est exercé par le personnel du CESE Wallonie.

1. Fonctionnement

Les instances du Pôle sont l'Assemblée plénière, le Bureau et les groupes de travail.

L'Assemblée plénière est l'instance décisionnelle du Pôle. C'est elle qui approuve les avis, quel que soit le mode de préparation de ceux-ci.

Le Bureau prépare les réunions de l'Assemblée et en assure le suivi.

Les groupes de travail sont constitués par l'Assemblée et sont chargés de l'examen d'une question particulière. Leur existence est limitée à l'examen de la question pour laquelle ils ont été créés.

2. Composition

2.1. L'Assemblée et le Bureau

Le Pôle est composé de :

- dix représentants des interlocuteurs sociaux ;
- six membres issus des Universités actives en Région wallonne ;
- deux membres issus des institutions de l'enseignement supérieur non universitaire actives en Région wallonne ;
- deux représentants des centres de recherche ;
- un représentant des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement.

L'administrateur général de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique assiste aux réunions du Pôle avec voix consultative.

Le mandat des membres est de 5 ans.

Le Pôle élit en son sein un Président et un vice-Président. Ces mandats sont exercés en alternance tous les trente mois par un représentant de l'enseignement supérieur ou des centres de recherche, et un représentant des interlocuteurs sociaux.

Composition du Pôle Politique scientifique (situation au 31 décembre 2019)

Organisation	Membres effectifs	Membres suppléants
Interlocuteurs sociaux	Jean-Christophe DEHALU (*)	Pierre ELIAS
	Valérie DEBOIS (*)	André COCHAUX
	Fabian SCUVIE	Anne REUL
	Daphné SIOR	Andrea ROSSI
	Benoît HALLET	Yves SMEETS
	Isabelle MICHEL	Nicolas LATTEUR
	Eric PERPETE (*)	José STERKENDRIES
	Muriel RUOL (*)	Jean-Marc DAMRY
	Jean-Paul COUTELIER	Xavier LORENT
	Martine EVRAUD	Olivier FLOHIMONT
Enseignement universitaire	Oberdan LEO	Daniele CARATI
	Fabrice BUREAU	Rudi CLOOTS
	Eric HAUBRUGE	Anne BOVY
	Jean-Christophe RENAULD (*)	Vincent BLONDEL
	Carine MICHIELS	Nathalie MALENGREAU
	Ruddy WATTIEZ (*)	Céline THILLOU
Enseignement supérieur	Christian NINANE (*)	Hélène LAMY
	Juan HERRERA	Alexia PASINI
Centres de recherche	Véronique LARDOT (*)	Jean-Claude NOBEN
	Stéphane NONET	Philippe GEUZAINÉ
Associations environnementales		Emeline DE BOUVER
Observateur	Sébastien BRUNET	

(*) Membres du Bureau

M. Jean-Christophe RENAULD a assuré la présidence. La vice-présidence a été assurée par M. Jean-Christophe DEHALU à partir de décembre 2019.

2.2. Secrétariat

Le secrétariat assure les missions nécessaires au fonctionnement des différentes instances du Pôle. Il est composé de membres du personnel du CESE Wallonie :

- Fabienne DIDEBERG, Secrétaire
- Sylviane NIVELLE, Secrétaire
- Yasmine HIJAZI, Secrétaire administrative

II. Fréquence des réunions

Le Pôle a tenu 4 réunions :

- Le 22 février ;
- Le 28 juin ;
- Le 20 septembre ;
- Le 6 décembre.

Le Bureau a tenu 3 réunions :

- Le 1^{er} février ;
- Le 24 mai ;
- Le 18 octobre.

III. Les avis rendus

1	SCIEN.19.AV.01	<i>Axes prioritaires de la stratégie régionale de spécialisation intelligente</i>
2	SCIEN.19.AV.02	<i>Rapport d'activités 2018 de l'WEPS</i>

Le texte intégral de ces avis est disponible auprès du secrétariat ou sur le site du CESE Wallonie (<http://www.cesew.be>).

IV. Auditions

Afin de compléter son information, le Pôle a organisé plusieurs auditions sur des thématiques ayant un lien direct avec les actions et programmes sur lesquels il est appelé à rendre des avis.

1. Le budget R&D 2019

Lors de l'assemblée du 22 février, M. Michel CHARLIER a présenté le budget 2019 en matière de R&D.

2. Les incitavx fiscaux à la R&D pour les entreprises en Belgique

Lors de l'assemblée du 28 juin, M. Michel DUMONT, Bureau fédéral du Plan, a présenté l'étude "Tax incentives for business R&D in Belgium - Third evaluation".

3. La politique des Pôles de compétitivité

Lors de l'assemblée du 20 septembre, Mmes Virginie LOUIS, Claire DUJARDIN et M. Vincent SCOURNEAU de l'IWEPS ont présenté le rapport d'évaluation « La politique des pôles de compétitivité dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente – analyse évaluative ».

4. La nouvelle organisation du Département de la Recherche et du développement

Lors de l'assemblée du 20 septembre, Mme Rose DETAILLE, Inspectrice générale DRDT – SPW, a présenté la nouvelle organisation du Département de la Recherche et du Développement technologique.

5. Le rapport d'activités 2018 de l'IWEPS

Lors de l'assemblée du 20 septembre, M. Frédéric VESENTINI, IWEPS, a présenté le rapport d'activités 2018 de l'IWEPS.

6. Les orientations de la prochaine programmation des fonds FEDER

Lors de l'assemblée du 6 décembre, M. Jean JANSS, Inspecteur général au Département de la Coordination des Fonds Structurels du Secrétariat général du SPW a présenté les orientations de la prochaine programmation des fonds FEDER.

V. Travaux et réflexions

Durant cette année, le Pôle a également préparé son mémorandum. Il a identifié 5 axes prioritaires pour la prochaine législature :

- Le renforcement du soutien public à la recherche afin de porter les dépenses publiques de R&D à 1% du PIB au niveau de la Wallonie, et pour atteindre l'objectif des 3 % en 2020 ;
- Le développement d'une gestion stratégique des aides pour permettre de piloter le système de RDI, de l'adapter rapidement aux besoins des acteurs et de mesurer les impacts des instruments mis en place sur la qualité de la recherche et sur le développement socio-économique de la Wallonie ;
- La création de valeur grâce aux activités de RDI ;
- Le développement d'une stratégie intégrée spécifique aux STEM ;
- La mise en place d'une politique forte pour augmenter le nombre d'équipes wallonnes candidates dans les programmes de RDI européens et améliorer leur taux de succès.

A l'automne, il a examiné la DPR 2019-2024 ainsi que la DPC 2019-2024 en regard des priorités qu'il avait identifiées dans celui-ci.

Il a relevé avec satisfaction certaines convergences, notamment :

- Une politique d'investissements ambitieuse notamment dans la RDI ;
- Un accroissement des moyens publics consacrés à la RDI afin d'atteindre l'objectif de 3% ;
- L'évaluation de certains dispositifs d'aides à la recherche/innovation et des chèques entreprises ;
- La poursuite de la digitalisation et de la simplification administrative ;
- L'élaboration d'un plan stratégique de développement international des acteurs de la RDI.
- La revalorisation des filières STEM et de l'image des filières et métiers scientifiques et techniques.

En outre, le Pôle a accueilli positivement la volonté de renforcer les collaborations entre la Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celles-ci semblent particulièrement nécessaires pour faciliter la progression des projets de recherche au sein de l'échelle TRL.

VI. Représentations

Le Pôle a été représenté dans divers Comités, Commissions et Jurys extérieurs, à savoir :

- ✓ Les jurys/comités de sélection de divers programmes mis en place par le Département de la Recherche et du Développement technologique (CWALity, FIRST Spin-off, Coopilot...);
 - ✓ La Commission d'agrément des centres de recherche agréés ;
 - ✓ La Commission scientifique et technique de l'ISSEP ;
 - ✓ Le Comité de suivi des programmes opérationnels FEDER et FSE pour la période de programmation 2014-2020.
-